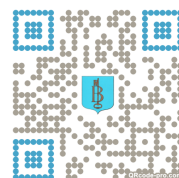


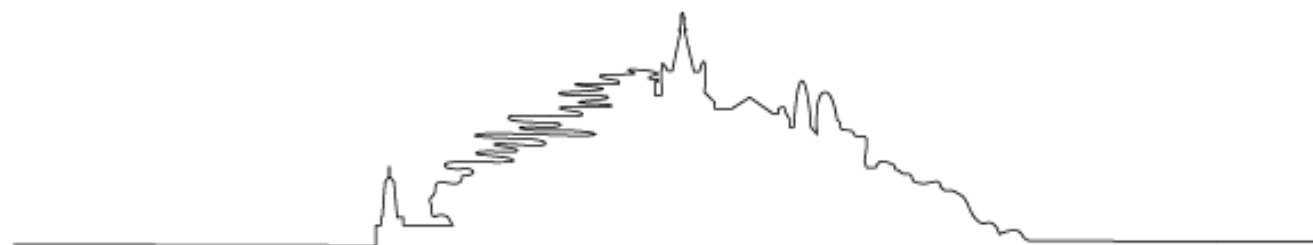


N°20

Bien Vivre à Bonnieux

L'information municipale





SOMMAIRE

Edito du maire

Actualités

Vie Municipale

École

Proximité

Du côté des associations

La Parole A

Le carnet

Sortir à Bonnieux

Hôtel de Ville



HORAIRES D'OUVERTURE :

9h00 à 12h00 du Lundi au Vendredi

14h00 à 17h00 Le Lundi et jeudi

Tel: 04.90.75.80.06

Rue Jean-Baptiste Aurard, 84480 Bonnieux

www.bonnieux84.fr

PERMANENCES MAIRIE :

LES SAMEDIS MATINS

2 Juillet , 16 Juillet

30 Juillet , 20 Août ,

3 septembre, 17 septembre.



L'équipe municipale accueille monsieur Claude RINAUDO auquel nous souhaitons la bienvenue, en remplacement de madame Sonia OLLIVIER démissionnaire. Vous trouverez dans les pages intérieures de ce bulletin les raisons invoquées de cette démission par cette dernière ainsi que la réponse que j'ai souhaitée y apporter. Monsieur Claude Rinaudo intégrera la commission école et voirie.

Une nouvelle fois, une attaque terroriste d'une abomination encore jamais connue depuis la seconde guerre mondiale, s'est déroulée sur notre territoire. Un couple de policiers a été assassiné à son domicile. Le conseil municipal ainsi que la commune s'associe au deuil de la famille et leur présentent leurs condoléances. Nous ne devons pas abdiquer face à cette barbarie et ne rien changer à nos habitudes. Aucune atrocité, aucune menace d'où qu'elle vienne ne peut nous dicter notre mode de vie. La France est forte et se relèvera comme elle l'a toujours fait.

Depuis quelques années, la commune de Bonnieux était inscrite au concours des villages fleuris, pour lequel nous avons reçu de nombreux encouragements du département. Malheureusement, cette année, j'ai pris la décision de nous désinscrire. En effet les trop nombreux vols de fleurs et les dégradations incessantes des plantations ont eu raison de notre motivation à participer à cette manifestation. Ces incivilités incessantes sont dommageables tant pour le coût important qu'elles génèrent que pour l'image de notre village. Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous, il est vraiment dommage qu'une minorité de personnes ne l'ait pas compris. Bonnieux mérite mieux.

La saison touristique débute et tout est mis en œuvre pour recevoir les vacanciers dans les meilleures conditions. Les nombreux passages télévisuels de Bonnieux sont un vecteur de communication extraordinaire. J'espère sincèrement que 2016 sera nettement meilleur que 2015 pour notre commune.

L'école communale s'apprête à vivre une véritable révolution en cette fin d'année 2016. En effet, ce n'est pas moins de trois professeurs des écoles qui vont nous quitter pour apporter une nouvelle orientation à leur carrière. Que ces derniers soient remerciés pour leur travail auprès de nos enfants. Les écoliers du primaire découvriront donc à la rentrée trois nouveaux professeurs des écoles à qui nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

C'est avec soulagement que je peux annoncer la fin des travaux de la rue Pasteur et de la Place des escour-tasses. Si les travaux ont duré plus longtemps que prévu, on ne peut être que satisfait par cette réalisation. Je renouvelle mes excuses à tous les riverains pour les gênes occasionnées. Nous avons aussi terminé le local à pou-belles place Jules Ferry.

Cela donnera une image un peu plus reluisante de l'en-trée du village. De plus l'éclairage public a été en partie rénové, il permettra de faire des économies importantes tout en apportant un réel embellissement de nos rues.

Malgré des budgets restreints, nous continuons à nous efforcer à répondre à vos attentes.

Je vous souhaite un très bel été, accompagné par les nombreuses animations du comité des fêtes et des associations de la commune.

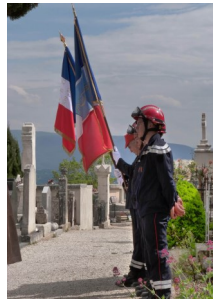
Pascal RAGOT

Le 8 mai 2016 à Bonnieux.....



En présence d'élus, de la section locale des anciens combattants, pompiers, portes drapeaux et de nombreux bonnieuxais, la commémoration du 71ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, événement qui marquait la fin de la guerre en Europe s'est déroulée devant la stèle du Monument aux morts.

100 ans après Verdun ...



En ce dimanche 29 mai, une cérémonie s'est déroulée afin de commémorer le centenaire de la bataille de Verdun au cours de laquelle les élèves du CM2 ont chanté Verdun «On ne passe pas». Des gerbes ont été déposées pour honorer ce symbole de notre mémoire nationale.

1ère Edition ...

La fête des voisins



Animation musicale, guirlandes, tables remplies de victuailles, bouteilles de vin du terroir... des discussions, des rires, des enfants qui jouent, des recettes de cuisine qui s'échangent... Ce fut de beaux moments partagés !!

Une belle soirée à renouveler chaque année !!

Bienvenue à

Sandra LOEHRER, arrivée depuis le mois de février à Bonnieux, elle a rejoint le service administratif de la mairie. Vous pourrez la rencontrer notamment pour vos dossiers d'urbanisme et d'aide sociale.

Pauline LEALE, recrutée depuis le 1er mai dernier en remplacement d'un agent en congé parental, elle vous accueillera pour vos démarches administratives jusqu'au mois d'avril 2017.

Nous leur souhaitons à toutes deux la bienvenue et leur adressons nos encouragements pour leurs nouvelles fonctions à la mairie.



Créé par Tom (Habitant de Bonnieux et Lionel Habitant de Roussillon).

Jus Pur Lub -Pressoir Mobile en Luberon est né du constat que dans nos jardins, dans les champs et sur le bord des chemins beaucoup d'arbres fruitiers ne sont pas ou plus ramassés. La faute au temps, à la connaissance, aux conditions économiques et aux possibilités de les transformer.

Face à cette réalité, Jus Pur Lub – Pressoir Mobile en Luberon apporte une solution de transformation aux particuliers et aux agriculteurs du pays d'Apt. Ce presseur mobile installé sur une simple remorque permet en une journée la transformation de plus de 2 tonnes de fruits en jus pasteurisé conditionné en bouteilles.

En partenariat avec la mairie, Jus Pur Lub vous propose des journées de pressage ouvertes au public, ces journées sont pour vous l'occasion de valoriser les fruits et de passer un moment de partage convivial.

Pour plus d'information :

www.facebook.com/juspurclub

juspurclub@gmail.com

07.68.14.94.51



Goûter intergénérationnel

C'est jeudi 16 juin qu'a eu lieu à la Maison du Livre et de la Culture une rencontre intergénérationnelle.

Un moment de partage et de convivialité apprécié par les petits et les aînés.



UNE COUVERTURE SANTE POUR TOUS

Nous constatons que les personnes sont souvent peu ou pas du tout couvertes pour la prise en charge complémentaire de leurs soins. De nombreuses personnes temporisent ou renoncent même à une mutuelle.

Le CCAS désire donc aujourd'hui rechercher des solutions adaptées et surtout négocier des contrats collectifs si un nombre significatif de personnes sont mobilisées.

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche qui consiste à vous faire bénéficier de tarifs intéressants pour votre complémentaire santé,

Plus nous serons nombreux, plus les offres pourront être attractives.

C'est pourquoi le CCAS réalise cette étude, en invitant tous les Bonnieulais à compléter le questionnaire (*) pour ensuite le déposer (sous enveloppe) en mairie ou de le renvoyer par courriel à l'adresse suivante : ccas.mairiedebonnieux@orange.fr

(*) Celui-ci peut être téléchargé sur le site internet de la commune (bonnieux84.fr) dans la rubrique « CCAS ».



AVIS AUX COMMERÇANTS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse attire l'attention des commerçants sur le démarchage actuellement mené par certaines sociétés peu scrupuleuses.

Elles contactent les professionnels par téléphone afin de les inciter à procéder à un diagnostic d'accessibilité pour les personnes handicapées, réalisé en ligne. Les démarcheurs laissent planer la menace d'une très forte amende si le professionnel n'allait pas au bout de cette démarche. Les commerçants reçoivent quelques jours après l'entretien une facture de plusieurs centaines d'euros.

La CCI de Vaucluse rappelle qu'en aucun cas il ne faut accepter de régler une prestation de ce type.

Contact : Colette Magoni 04 90 14 87 32

Pour info

Changement de place du marché
les Vendredis 27 Juillet et 13 Août



RDV: Sur le parking de la Maison du Livre et
de la Culture (MLEC)



**RECYCLERIE
APT LUBERON**
ne jetez plus, nous recyclons !

La Recyclerie propose un service d'enlèvement à domicile gratuit.

Ce service est réservé aux particuliers ne pouvant transporter par leurs propres moyens des objets usuels issus de leurs maisons, pour des raisons d'incapacité physique ou de véhicule adéquate.

Les usagers désirant faire appel à cette prestation doivent contacter la Mairie de Bonnieux par téléphone :

04. 90.75.80.06

au moins 48 heures à l'avance en précisant la nature et la qualité du ou des déchets à enlever.

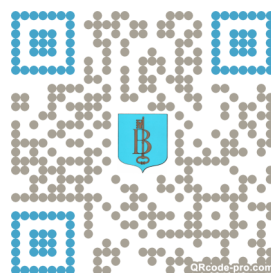
Prochaines dates:

Le 11 et 25 juillet

Le 8 et 22 Août

Le 12 et 26 Septembre

Bonnieux sort son QR CODE



Comment Lire un QR CODE ?

Il faut:

- Un téléphone mobile équipé d'un appareil photo
- Un accès à internet
- Une application pour lire le QR CODE

Lancez l'application:

- Positionnez l'appareil photo en face du QR CODE
- Flashez et lisez !

Le débroussaillage est obligatoire.

Il consiste en élimination par coupe ras de terre de tous les végétaux vivants ou morts et de leurs rémanents, à l'exception des végétaux vivants dont le maintien permet de respecter les dispositions de l'arrêté.



Un arrêté préfectoral est consultable en mairie.

Le 26 Janvier 2016

1. Ouverture de crédits

Les dépenses imputables à la section d'investissement ne peuvent être engagées avant le vote du budget. Toutefois, il est possible d'effectuer des ouvertures de crédits anticipées permettant ainsi de mandater le paiement des factures en instance.

Pour le cas présent, il s'agit:

De la facture de COLAS pour une partie des travaux de la Placette des Escourtaresses.

Des factures d'honoraires pour l'architecte et l'économiste chargés de la programmation des travaux de la Vieille Eglise. **Approuvé à l'unanimité.**

2. Convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme entre la CCPAL et les communes membres

Monsieur le Maire rappelle la création d'un service commun d'urbanisme réglementaire entre la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon et les communes membres. Conformément à l'article 9 de la convention d'adhésion jointe à la délibération en date du 9 juin 2015, il est prévu de fixer à compter du 1^{er} janvier 2016 les conditions et modalités de financement du service d'urbanisme mutualisé par les communes. A ce titre, il est proposé à compter du 1^{er} janvier 2016, que l'instruction des actes d'urbanisme faite par la CCPAL soit refacturée aux communes dans le but de couvrir les principaux coûts de fonctionnement du service. **Approuvé à l'unanimité.**

3. Renouvellement avec la Recyclerie pour la collecte des encombrants

Il s'agit de prolonger la convention passée en 2015 avec la Recyclerie. Les conditions sont identiques ; seul le montant de la prestation est modifié passant à 100 € (au lieu de 80 €) par demi-journée facturée. **Approuvé à l'unanimité.**

4. Convention avec le CDG 84- Accompagnement ponctuel

Le centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse propose une convention permettant de solliciter l'assistance de leur service pour détacher sur la collectivité un agent du CDG qui pourra réaliser la paye du personnel, suite à un manque d'effectif ou une difficulté particulière. La mission est fixée à 150 € par jour. **Approuvé à l'unanimité.**

5. Dissolution du Syndicat Intercommunal pour les transports scolaires en Pays d'Apt

Par délibération en date du 4 décembre 2015, le Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire en Pays d'Apt a approuvé la dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Pays d'Apt. Conformément aux dispositions réglementaires, il appartient. Maintenant aux communes membres de se prononcer. **Approuvé à l'unanimité.**

6. Prise en charge de la protection fonctionnelle d'un agent

Durant le mois d'août 2014, un agent a été victime de violences ayant entraîné des blessures physiques lors d'une altercation avec un forain qui s'était installé sans autorisation sur le domaine public.

Cet agent est convoqué prochainement au Tribunal pour y être entendu en qualité de victime. Il peut bénéficier de l'assistance d'un avocat dans le cadre de notre contrat d'assurance. Toutefois une délibération est nécessaire pour que le dossier soit pris en charge par notre assureur.

Approuvé à l'unanimité.

7. Questions diverses

Présentation de l'avancement du SCOT par Yannick MEYSSARD : informations sur le planning des différentes études en cours et des travaux à réaliser, notamment sur l'élaboration du PADD.

Informations d'Evelyne BLANC sur la rencontre avec l'association de soutien à la maternité d'Apt, notamment sur la baisse du taux de naissance due probablement aux prévisions de fermeture répétitives annoncées par l'Agence Régionale de la Santé, ce qui inciterait les personnes à s'orienter vers d'autres établissements.

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement du dossier concernant les travaux de la Vieille Eglise. L'architecte, Monsieur Garin, travaille actuellement sur l'autorisation de travaux qui sera à transmettre à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Après approbation, les appels d'offres pourront être lancés.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a demandé à la Commission Communication de réfléchir à un autre mode de diffusion de l'information aux Bonnnieulais. Il s'agit de trouver un ou des moyens de communication qui s'adressent à chacun des bonnnieulais (affichage, internet,...).

Monsieur Casalis signale que les containers ménagers à proximité du cimetière sont souvent envahis par les plantes et fleurs qui sont déposées des tombes lors des visites des familles, notamment au moment de la Tous-saint. Il serait nécessaire d'envisager un moyen de récupération qui pourrait être mise à disposition des visiteurs afin que les plantes et fleurs n'obstruent pas les containers de déchets ménagers.

Monsieur Clairembeaud souhaite faire part du mécontentement de certains propriétaires du Plateau des Claparèdes concernant les contrôles effectuées par les agents de l'ONF. Les propriétaires concernés comprennent les précautions afférentes aux risques incendie mais sont irrités par l'attitude autoritaire et intransigeante de ces services. Ils demandent à Monsieur le Maire d'intervenir auprès de l'ONF pour que la situation de chacun soit prise en compte. Monsieur le Maire indique qu'il est effectivement au courant de la situation et qu'il fera remonter les doléances des riverains concernés auprès de Monsieur le Préfet.

Le 23 février 2016

1. Modification de la contractualisation 2015

Une demande de modification de l'avenant 2015 doit être présentée à l'assemblée départementale compte tenu du fait que la répartition des dépenses d'investissement réalisée s'avère différente de celle initialement prévue. **Approuvé à l'unanimité.**

2. Subvention à l'association « Office de Tourisme Intercommunal »

Compte tenu des accords concernant le fonctionnement de ce service à Bonnieux, le conseil municipal doit se prononcer pour le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Office de Tourisme intercommunal de 7 800 €. **Approuvé à l'unanimité.**

3. Demande de subvention au Conseil Départemental

Dans le cadre du projet d'installation de feux tricolores dans le haut du village, une demande de subvention au titre de la répartition des amendes de Police peut être présentée au Conseil Départemental. **Approuvé à l'unanimité.**

4. Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale

Le contrat de ligne de trésorerie arrivant à échéance, une demande de renouvellement sera transmise à la Banque Postale. **Approuvé à l'unanimité.**

5. Convention d'occupation du domaine public pour l'organisation d'une brocante

Monsieur le Maire présente une demande d'occupation du domaine public dans le cadre de l'organisation d'une brocante le 26 juin prochain par un professionnel, Place Gambetta et rues alentour. Une convention sera établie avec les organisateurs et le tarifs est fixé à 500€.

Approuvé à l'unanimité.

6. Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe

Un agent affecté au service accueil de la mairie bénéficie d'un emploi avenir qui arrive à échéance le 17 mars 2016. le conseil municipal doit se prononcer favorablement sur la création d'un poste afin de pérenniser cet emploi. **Approuvé à l'unanimité.**

7. Organisation du travail à temps partiel.

Conformément à la législation, le conseil municipal doit sur la mise en place du travail à temps partiel dans le services afin de pouvoir répondre à la demande des agents qui souhaitent en bénéficier. **Approuvé à l'unanimité.**

8. Maison du Livre et de la Culture : Avenant à la convention de location des salles

Suite à des problèmes rencontrés avec des administrés concernant les tarifs de location, une délibération s'avère nécessaire pour définir plus clairement les conditions accordées aux habitants de Bonnieux. **Approuvé à l'unanimité.**

9. Maison du Livre et de la Culture : Conditions de prêt des verres réutilisables

Il est proposé de prêter les verres recyclables achetés par la commune aux associations de Bonnieux qui en exprimeraient le souhait, ainsi qu'aux écoles dans le cadre de manifestation organisées à la MLEC et à l'école. Les modalités de prêt de ce matériel doivent être fixées par délibération. **Approuvé à l'unanimité.**

10. Questions diverses

- Information sur l'organisation du service administratif à l'occasion de l'absence d'un agent qui sera prochainement en congé de maternité.
- Compte-rendu de l'entretien avec Madame la Sous-Préfète suite aux réclamations des riverains des Claparèdes. Information sur la date du prochain conseil communautaire et sur les Assises qui auront lieu le samedi 27 février.
- Mise en service du blog « Bonnieux Infos » pour transmettre par mail, aux personnes qui en feront la demande auprès de l'accueil de la mairie, des informations municipales.

Le 29 mars 2016

1. Approbation du Compte de Gestion 2015

Commune

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le conseil municipal doit s'assurer que le Percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Si le compte de gestion du Percepteur n'appelle ni observation ni réserve, il peut être approuvé par le conseil municipal. **Approuvé à l'unanimité.**

2. Approbation du Compte Administratif 2015

Commune

Monsieur le Maire quitte la séance pour l'approbation du compte administratif, Monsieur Meyssard, 1er Adjoint, procède à la présentation du compte administratif.

Approuvé à l'unanimité.

3. Affectation du résultat

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 sur le budget 2016. **Approuvé à l'unanimité.**

4. Convention avec le Centre Social Lou Pasquié

Il doit être établie une convention avec le Centre Social et Culturel Lou Pasquié par laquelle cette association met à disposition de la Mairie de Bonnieux du personnel – assistants d'animation – dans le but d'assurer l'accueil et l'animation des enfants des écoles de Bonnieux durant le temps périscolaires les mercredis matin de 7h30 à 9h. Cette convention est établie pour l'année scolaire en cours selon les dispositions dudit document. **Approuvé à l'unanimité.**

5. Désignation d'un correspondant Défense

Conformément aux dispositions réglementaires, chaque commune est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal. Les correspondants défense sont des interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires dans leur commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-Nation. Ils relaient les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de la commune. Le conseil municipal désigne Monsieur Pascal RAGOT en qualité de correspondant Défense. **Approuvé à l'unanimité.**

6. Convention avec la DRAC pour les travaux de restauration de l'église St Gervais et St Protais.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA a informé la mairie que le programme de travaux cité en objet a été retenu dans le programme de financement de travaux 2016 pour la restauration des monuments historiques. La convention proposée indique que l'Etat par la DRAC/CRMH subventionne cette opération à hauteur de 40% du montant établi à 200000€ HT, soit une participation financière de 80 000€. Pour se faire, il convient de prendre une délibération approuvant la proposition de la D.R.A.C. **12 Pour, 2 Abstentions.**

7. Suppression de la régie « Location de matériel

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 2 décembre 2015, il a été décidé de créer une régie de recettes comprenant l'intégralité des recettes provenant de la location de matériel, de la vente des photocopies et disques de stationnement, de la location des emplacements affectés au marché hebdomadaire, des cirques et spectacles. Il est donc nécessaire maintenant de procéder à la suppression de la régie Location de Matériel. **Approuvé à l'unanimité.**

8. Suppression de la régie « Photocopies »

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 2 décembre 2015, il a été décidé de créer une régie de recettes comprenant l'intégralité des recettes provenant de la location de matériel, de la vente des photocopies et disques de stationnement, de la location des emplacements affectés au marché hebdomadaire, des cirques et spectacles. Il donc nécessaire maintenant de procéder à la suppression de la régie Photocopies.

Approuvé à l'unanimité.

9. Création d'une servitude de passage et d'aménagement pour assurer la continuité des voies de défense contre l'incendie au profit du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération en date du 8 juillet 2015 le comité syndicat du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière a approuvé une délibération visant à la création de servitudes de passage et d'aménagement sur les pistes DFCI du Ventoux, du Petit Luberon et du Grand Luberon.

L'arrêté préfectoral en date du 20 novembre 2015 portant ouverture d'une enquête publique préalable à la création d'une servitude de passage et d'aménagement afin d'assurer la continuité des voies de défense contre l'incendie du Massif du Petit Luberon au profit du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière et comprenant dix communes (Bonnieux, Buoux, Cheval-Blanc, Lacoste, Lauris, Ménerbes, Mérindol, Oppède, Puget et Les Taillades) indique par son article 7 que « les conseils municipaux des dix communes concernées sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation, dès l'ouverture de l'enquête. Ne peuvent être pris en compte que les avis exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête (article R.512.-20 du Code de l'Environnement) ». Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création des servitudes de passage et d'aménagement telles qu'exposées dans les rapports de présentation afférents à l'enquête publique susvisée.

Approuvé à l'unanimité.

10. Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des affaires en cours relevant de l'Intercommunalité, notamment en ce qui concerne les finances, les transferts de compétences, et communique la date du prochain conseil communautaire qui aura lieu le 7 avril.

Il fait part aussi d'une mention portée sur le Guide du Routard qui indique que le Luberon est une « destination à éviter à tout prix » compte tenu des nuisances sonores aériennes. Il souhaiterait qu'un recours soit effectué auprès de cet éditeur car cette mention nuit gravement au tourisme local et n'est pas justifiée eu égard aux engagements pris par les autorités militaires pour réduire les survols aériens du territoire.

Madame Danièle NEGRIN sollicite l'avis du conseil municipal pour procéder à un fleurissement différent des espaces verts de la commune.

Les raisons d'une démission

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance et celles qui ont contribué à mon élection. Aujourd'hui, après une longue réflexion, j'ai pris la décision de démissionner de mon poste de conseillère municipale.

Au cours de ma mission, j'ai tenté de signaler certains dysfonctionnements du travail en équipe sans être vraiment entendue. Des promesses de réunions de travail ont été finalement proposées mais jamais réalisées.

J'ai toujours fait du bénévolat (présidente pendant 5 ans dans la crèche de ma fille, et depuis 6 ans au Sou des Ecoles...) j'ai exercé des métiers de cœur et proches de l'humain (éducateur de chiens guides d'aveugles, accompagnateur à l'emploi pour public en difficulté, famille d'accueil) mon objectif en devenant conseillère de mon village était de servir bénévolement et d'apporter de nouvelles idées pour le faire vivre.

Les raisons de ma démission sont les suivantes :

J'ai déploré la manière de « traiter » le personnel des services techniques

En effet j'ai déploré le peu d'égard et le manque de respect aux agents municipaux. Je me suis indignée des conditions de travail l'année dernière pendant les chaleurs caniculaires, faire travailler des hommes dans la salle de motricité de l'école par des températures avoisinant 40 degrés m'a paru, vraiment inhumain ! Lors d'un conseil municipal je me suis insurgée de cette situation, cependant mes propos n'ont pas été entendus, ni rapportés dans le compte rendu à leur juste valeur. Absence d'écoute, absence de travail en équipe, absence de dialogue.

- Lors des Conseils Municipaux, seul le maire parle et expose les sujets de l'ordre du jour, sans qu'il soit possible de donner son avis, l'ambiance n'est pas propice à la discussion ou aux échanges. Nous ne sommes pas informés des décisions... Depuis peu, à force de persévérance (lettres, non présence à un conseil municipal) nous avons obtenu l'envoi systématique des dates des diverses commissions et leur ordre du jour, ainsi que leurs comptes-rendus.

- Même si nous ne faisons pas partie des commissions nous devons être informés de ce qui se fait et nous devrions avoir la possibilité de donner nos idées. C'est ainsi que j'imaginais travailler pour le bien de l'intérêt général.

Pour moi, le conseiller a un rôle transversal, il peut apporter son aide ponctuelle sur tel ou tel dossier ou projet, même s'il n'est pas membre de la dite commission. Je concède avec humilité ne pas tout connaître sur le fonctionnement d'une mairie mais je pensais, peut-être un peu naïvement, que pour travailler en équipe il fallait organiser des réunions où chacun puisse s'exprimer librement, les idées des uns et des autres étant précieuses.

- *Mon but n'était pas de me placer en opposition systématique mais de bien comprendre le sens de mon vote.*

Je suis pour une démocratie locale participative.

-En début de mandat, ma participation à la commission « Ecoles » m'avait littéralement été imposée par Mr le Maire de façon autoritaire, sans entendre ni prendre en compte les attentes et les réticences que j'énonçais à ce moment là ; dans de telles conditions, je me suis donc résolue à décliner cette fonction pour l'école.

-Enfin, j'ai refusé de participer à la dernière réunion publique en expliquant à Mr le maire mes raisons : elle avait été préparée, seulement par trois conseillers, sans concertation ni information avec les autres conseillers. J'y ai assisté en tant que public. D'ailleurs la disposition des conseillers dans la salle était telle que l'on ne pouvait pas clairement voir l'absence des uns et des autres ; stratégie pour mieux dissimuler la réalité.

*Je tiens à préciser que j'apprécie tous les membres du Conseil Municipal et que je remets seulement en cause l'orchestration et le dynamisme insufflés au travail d'équipe qui sont démotivants. **Faire acte de présence au Conseil Municipal ne me satisfaisait plus !!***

Sonia Ollivier.

Réponse de Monsieur le Maire

Mme Sonia Ollivier,

J'ai longuement hésité à savoir si votre article énonçant vos raisons de démissionner de vos fonctions de conseillère municipale devait être publié comme la loi m'y autorisait. Toutefois, pour respecter mon engagement de transparence, j'ai décidé de répondre favorablement à cette demande. Si je peux comprendre votre décision de démissionner étant donné le peu d'investissement que vous avez démontré depuis le début du mandat, je ne peux en revanche pas accepter les raisons fallacieuses que vous énoncez.

Tout d'abord, c'est un mensonge de dire que je vous ai quasiment imposé comme seule alternative d'intégrer la commission école. En effet, étant donné vos fonctions au sein du sou des écoles, il m'avait paru logique de penser à vous pour cette tâche, d'autant plus que le 28 mars 2014, lors du premier conseil municipal servant à l'élection du Maire et des adjoints, je vous en avais parlé et vous m'aviez laissé entendre que vous seriez d'accord. Vous avez ensuite refusé de siéger à cette commission car vous souhaitiez attendre quelques temps avant de vous engager. En accord avec le référent école, j'ai refusé cette alternative car il était très important que cette commission se mette au travail immédiatement pour préparer la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Vous avez aussi refusé d'intégrer les autres commissions contrairement à Messieurs Jérôme CASALIS et Jean-Pierre CLAIREMBAUD qui eux ont accepté de participer aux commissions de leurs choix. La seule mission que vous avez bien voulu accepter est celle du CCAS. Toutefois, à l'instar de vos nombreuses absences aux conseils municipaux, je ne compte pas celles aux réunions du CCAS, auxquelles vous ne vous êtes pas excusée. Je ne m'attarderai pas sur vos retards incessants lors de vos présences...

Pas une seule fois en 2 ans de mandat vous ne vous êtes rapprochée du personnel administratif pour avoir les renseignements utiles à votre fonction. Chaque conseiller municipal bénéficie d'un tiroir « courrier » nominatif, il est regrettable de constater que vous n'avez jamais daigné venir le récupérer. Cela démontre votre peu d'entrain à l'information contrairement à ce que vous affirmez. Comme je vous l'ai dit à plusieurs reprises, il n'y a jamais eu autant de communication à disposition des élus. A chaque conseil municipal, j'ai systématiquement informé les élus sur les divers sujets qui concernent la commune, ainsi que ceux évoqués lors de mes réunions à la communauté de communes. Je vous ai proposé de vous rendre à divers conseils municipaux qui se déroulent dans d'autres communes, cela aurait pu vous permettre de trouver des réponses à vos interrogations.

Le plus déplorable dans vos propos est de jeter en pâture les employés du service technique. En effet il est assez surprenant de s'inquiéter de leur sort à la mi-septembre et non au cœur de l'été. C'est encore plus inexplicable de dire que nous manquons de respect à notre personnel.

Je vous rappelle une nouvelle fois, puisque nous nous en sommes déjà entretenus, lors des plus fortes chaleurs nous avons appliqué des horaires spécifiques sans que le code du travail de la fonction publique ne nous y oblige. Par la suite les employés ont travaillé à l'abri à l'école, comme leurs collègues féminines de l'équipe scolaire, ce que vous avez oublié de mentionner. Comment doivent prendre vos propos, les agriculteurs du village ainsi que tous les artisans qui travaillent en extérieur, j'oublie certainement d'autres métiers. Je laisserai juger les intéressés. Mais une nouvelle fois, votre énergie à vous opposer à tout ce qui ne vient pas de vous et à prodiguer la désinformation n'est pas à la hauteur de votre fonction de conseillère municipale. La démission d'un élu est toujours regrettable, mais dans le cas présent il apparaît que votre décision va permettre au conseil municipal de fonctionner dans une meilleure ambiance, de manière plus sereine et plus saine.

Je regrette sincèrement que votre appétence à dénigrer le travail de la municipalité, des élus et de certains employés, n'ai pas été mise au service des bonnieulaises et des bonnieulais.

Je peux reconnaître qu'il a fallu un certain temps d'adaptation à chacun d'entre nous lors de la mise en place des équipes. Nous avons besoin d'apprendre à fonctionner différemment dans un nouveau contexte car il n'y a jamais eu dans notre village d'opposition suite aux élections. Toutefois, je demeure persuadé que si vous aviez adopté un comportement coopératif et de travail comme peuvent le faire Messieurs Jérôme CASALIS et Jean-Pierre CLAIREMBAUD, sans se sentir systématiquement dans l'opposition, vous auriez trouvé votre place au sein du conseil municipal. Ils apportent leur contribution au débat et participent aux prises de décisions de la commune, comme doivent le faire les élus de la République tout en gardant leur libre arbitre. Je vous prie de croire Madame Sonia OLLIVIER, en mes salutations distinguées.

Pascal RAGOT

Maire de BONNIEUX

Un jardin pour les enfants

Cette année, la mairie a fait l'acquisition d'un nouveau terrain afin d'optimiser la gestion de ses déchets verts. L'école demandant depuis un certain temps un espace qui pourrait accueillir des cultures, une partie de celui-ci a donc été aménagée afin que les classes puissent commencer leurs plantations. Cet espace permettra la réalisation de plusieurs projets pédagogiques liés à l'environnement.



Les Ce1 et les Ce2 en balade

La classe de Ce1-Ce2 de Mme Gansinat, a cette année, visité le Jardin Conservatoire des plantes tinctoriales de Lauris (gaude, pastel, garance, persicaire...), et en a rapporté pour planter dans le jardin. Pour découvrir le jardin de l'école et mieux l'appréhender, deux classes ont fait une première sortie

« photos - land art ».



Une fin d'année scolaire bien remplie !

Les élèves de la classe de CM1 Cm2 de Mme Chevassus ont clôturé leurs projets pédagogiques par un voyage à Verdun au mois d'avril et une randonnée vélo dans le Lu-beron au mois de mai...

Parole aux Enfants: Une journée à Verdun par Augustin et Arthur

Levée des troupes, les petits soldats prennent leur petit-déjeuner et direction les tranchées.

Journée magnifique, les élèves se mettent dans la peau des poilus, ils marchent, rampent, s'abritent dans les boyaux ; ils vont faire la différence entre les équipements et tranchées françaises et allemandes.

L'uniforme français :

Un élève Augustin met sa capote bleue horizon, le pantalon qui gratte, les bandes molletières pour protéger de la boue, le casque Hadrian, le barda : de la nourriture, une grenade, un sac de couture, la gourde. A la ceinture : une pince, une sacoche avec des outils. Le défaut est qu'il n'a pas de poches.

L'uniforme allemand :

Arthur met sa veste verte couleur nature, un peu grisée, un pantalon et bandes molletières en cuir pour se protéger des fils barbelés. A la ceinture, une gourde qui ne faisait pas de bruit et au moins cinq poches.

Les jeunes soldats comparent le camouflage des costumes en rampant, le barda était assez lourd surtout celui des français qui handicapait les mouvements. Pour se remettre debout c'était difficile. Ils ont marché derrière les arbres et l'Allemand était plus camouflé.

Les tranchées :

En fin de matinée, le premier groupe a essayé de trouver des signes allemands et français dans les tranchées, couvertes de terre et peu profondes : trous d'obus, queues de cochon, fils barbelés, dépôts de munitions... Avec Giulia et Séverine, de l'association Une Idée dans l'Air, et de Dominique, un réalisateur, les enfants marchent dans les tranchées, font un assaut et tombent sous les balles dans la terre, les feuillages. L'après-midi, ils ont transporté caisses, fusils et équipements pour aller dans une tranchée française reconstituée en face d'une tranchée allemande bétonnée plus profonde mais moins large.

Un groupe fabrique une tranchée avec des tuyaux. Ils devaient s'ennuyer pour vivre le quotidien des poilus : ils s'enlevaient les poux et montaient la garde à tour de rôle. Le deuxième groupe fait un poste de tir avec des sacs de sable. Les français attaquent les allemands qui lancent des pommes de pin et quelques « grenades ». La journée se termine avec un bon petit repas dans le centre où ils ont vécu pendant ces quelques jours.

Le jour où la guerre

Le jour où la guerre
Libèrera nos mémoires pour
Se débarrasser des cauchemars,
Le jour où nos mémoires
Oublieront la barbarie pour
Devenir tous amis.

Le jour où la barbarie
Se transformera en paix pour
Retrouver la joie

Le jour où la paix
Règnera sur tout la Terre pour
Faire un monde meilleur

Mais aujourd'hui encore
Il y a la guerre
Il y a la barbarie

Heureusement,
Il y a la mémoire
Il y a aussi la joie
Il y a aussi la paix

Le jour de demain est entre nos mains !

Maia

Le jour où Verdun

Connaître la catastrophe
Pour combattre la guerre

Le jour où la catastrophe
Se transformera en une grande guerre
Pour protéger la France

Le jour où la grande guerre
Emportera des morts
Pour les priver de leur famille

Mais aujourd'hui encore
Il y a Verdun
Il y a des catastrophes et la guerre
Et il y a des morts

Mais pour combien de temps dis ?
Pour combien de temps ?

Aisline



La randonnée vélo par Cyprien

Le départ :

On est allé dans des petits sentiers plats pour arriver devant la montée du Mourre Nègre, après le pique nique et la grande descente, on s'est arrêté à Cucuron pour enfin repartir et arriver au camping de Lourmarin.

S'orienter... Facile ????

Au programme : nous sommes allés à Cucuron pour une course d'orientation sans les vélos. L'objectif était de retrouver des balles cachées dans le village à l'aide d'une carte.

Aïe, Ouille, ça fait mal aux jambes !!!!

Ce jour là, on a fait une grande balade jusqu'à l'étang de la Bonde où on a mangé. On est reparti pour faire au total 37 kms.

Au revoir le camping

On est rentré à l'école par la combe de Lourmarin et par des chemins. Dès qu'on est arrivé à l'école, on a crié, sifflé, sauté et dansé.

Ce fut une expérience extraordinaire ! Nous avons vécu des moments magiques, des moments faciles, des moments difficiles mais toujours avec la même énergie. Nous sommes tous fiers d'avoir pu monter le Mourre Nègre et pédaler autant de kilomètres (115). Merci à notre maîtresse de nous avoir motivés et d'avoir cru en nous !

Laura

Cette sortie vélo m'a beaucoup plu, l'ambiance était géniale et les accompagnateurs étaient supers. Je garderai pleins de beaux souvenirs.

Victor



L'École fête la fin de l'année !!

Cette année, la classe de CM1 / Cm2 de Mme Chevassus a travaillé de concert avec l'association « une idée dans l'air » et le cercle généalogique de Bonnieux sur le thème « Lettres d'amour à nos morts »,

Une immersion dans l'univers de la première guerre mondiale et des poilus avec en point d'orgue un voyage à Verdun. Ce vendredi 10 juin, les élèves ont donc présenté leur spectacle de fin d'année sur ce thème. Une déambulation de l'hôtel de Rouvil jusqu'au cimetière en habits de poilus, ponctuée de chants, d'extraits du livre « 14/14 » et de lectures de lettres aux poilus. Et enfin une projection à la vieille église d'un film réalisé lors du voyage à Verdun. A l'issue de cette soirée empreinte d'émotion, Monsieur Le Maire a remis à Mme Chevassus, qui quitte notre école dans laquelle elle enseigne depuis 6 ans, la médaille du village.



Cette année, le sou des écoles a décidé d'organiser une fête des écoles un peu différente des précédentes. En effet, il s'agissait de réunir spectacle des enfants, kermesse et repas de fin d'année en une seule journée sur le thème de « la mémoire de l'école de Bonnieux ».

A cette occasion, le cercle généalogique, sous l'égide de Jean Pierre Rouchet, a exposé les anciennes photos de classe de l'école. Cette exposition fut complétée par le travail des élèves de CM1/Cm2 de Mme Chevassus sur le thème des poilus de 1914/1918. La première partie de l'après-midi fut consacrée au spectacle des enfants, des numéros préparés par les enseignants, mais aussi par les animateurs des TAPS du vendredi après-midi (intervenants Lou Pasquié et mairie). Puis, les enfants ont pu participer aux différents stands et jeux de kermesse proposés par les parents bénévoles et les enseignants. Cette journée a donc été ensuite clôturée par le traditionnel repas de fin d'année du sou des écoles.

Merci encore à tous les parents bénévoles du sou des écoles qui s'investissent sans compter et ont su offrir aux enfants (et à leurs parents !) une journée inoubliable. Merci également à toutes les autres personnes qui ont participé à l'élaboration de cette fête « revisitée » : enseignants, associations et animateurs. Même si le temps ne fut pas de la partie, cette célébration restera dans les mémoires !



Petit éclairage sur l'éclairage de notre village

Vous avez pu remarquer que des travaux ont été réalisés sur l'éclairage public de notre village. En effet, la commune de Bonnieux, soutenue par le Parc Naturel Régional du Luberon s'est associée au projet "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte", au terme duquel nous avons pu obtenir du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer une dotation spécifique dans le cadre des actions contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de transition énergétique pour la croissance verte. En collaboration avec le Parc Naturel Régional et notre fournisseur, voici qu'elle a été notre démarche :



+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

+ DE TRI POUR RECYCLER

+ DE TRANSPORTS PROPRES

+ DE BIODIVERSITÉ

+ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

+ D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Le ministère de l'Environnement aide financièrement les territoires engagés dans une démarche d'excellence environnementale.

f France Écologie Énergie

www.VotreEnergiePourLaFrance.fr

@ÉcologieÉnergie

Cours Elzéar Pin

Depuis la rotonde jusqu'à la place de la liberté les lanternes et les poteaux ont été remplacés.

Rue Voltaire

La rue Voltaire est la première zone à vocation piétonnière à se démarquer grâce à des lanternes au design atypique.

Avenue Philippe de Girard

De l'entrée du village jusqu'à la place Jules Ferry, de nouvelles lanternes accueillent désormais les visiteurs.

Rue Marceau

Afin de conserver une cohérence et une continuité esthétique, des lanternes identiques à celles de la rue Jean-Baptiste Aurard ont été installées.



Le choix des lanternes

Afin de conserver une cohérence sur l'ensemble de la commune, nous avons choisi une lanterne de type 4 faces noire à l'esthétique traditionnelle pour un village comme le nôtre. Mais dans un souci d'innovation et de lecture du village, nous avons pris le parti de démarquer les secteurs à vocation piétonnière des secteurs à vocation plus urbaine en choisissant une lanterne différente. Dans l'esprit de la 4 faces mais plus stylisées et munies d'une flamme interne en aluminium, clin d'oeil aux lampes à bec de gaz du 19ème siècle, ces lanternes équipent désormais la rue Voltaire.



Lanterne stylisée installée dans les secteurs à vocation piétonnière



Dans l'extrait de cette carte postale ancienne, on distingue clairement la flamme du bec de gaz à l'intérieur de la lanterne à l'entrée de la rue Voltaire. Les nouvelles lanternes reprennent cet élément caractéristique dans un design élégant, créant un lien entre patrimoine et modernité.

Lumière et Technologie

Vous n'êtes pas sans savoir que l'éclairage est pleinement entré dans le XXI^{ème} siècle avec la technologie appelée LED. Balbutiantes il y a dix ans, les LED sont aujourd'hui une source d'éclairage performante et économique. Associé à une recherche en optique et à une étude point par point, nous avons pu optimiser, au mieux, le renouvellement des luminaires du village. En outre chaque lanterne a été choisie individuellement en vue de combiner puissance d'éclairage, type d'optique et hauteur de la source.

Afin de conserver un éclairage dit "chaud" en cohérence avec les lanternes existantes dites "sodium", nous avons choisi des LED produisant un blanc ambré. Cette typologie d'éclairage est particulièrement adaptée aux tons de nos pierres et de nos façades. Bonnieux est le premier village à s'équiper de ce type de LED. Cette teinte de lumière ambrée est également plus favorable à la biodiversité et à la protection des espèces.

Enfin, le choix a été de conserver des vasques à l'intérieur des lanternes. La vasque remplit deux fonctions : esthétique lorsqu'on regarde la lanterne et optique en améliorant la diffusion de la lumière. De plus, la vasque étant scellée et hermétique, elle évite aux insectes de venir se coller à la source. Sur les lanternes traditionnelles la vasque est entièrement texturée, elle protège de l'éblouissement direct de la source de lumière et s'accorde parfaitement avec l'esthétique du village en journée. Sur les lanternes stylisées, seule la partie haute de la vasque est dépolie afin de masquer la source et de laisser voir la flamme en partie basse. Ainsi ces lanternes sont efficaces la nuit, et belles le jour....

Proximité

Le financement

Coût des travaux :

38 418€ HT

Subvention Ministère :

14 099€

Quelques chiffres

Puissance retirée :

3200W

Puissance installée :

1600W

Consommation divisée par 2

Nombre de lanternes :

31

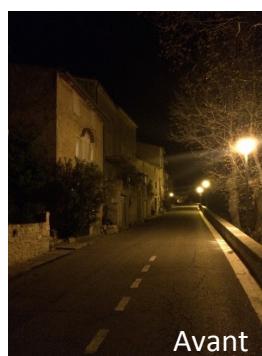


Lanterne 4 faces installée dans les secteurs à voies de circulation multiple.

Avant / Après

Grâce à l'utilisation d'optiques adaptées à chaque configuration, le flux lumineux est mieux maîtrisé.

Ainsi en comparant avant et après l'installation des nouvelles lanternes, on peut remarquer que la répartition de la lumière est beaucoup plus étale et uniforme sur la chaussée. De plus l'ensemble du flux sert à éclairer la route et ne se disperse plus dans les arbres ou sur les façades. Désormais il n'y a plus d'émission vers le haut afin d'éviter au maximum la pollution du ciel nocturne.



Enfin, cette phase de rénovation a permis la mise aux normes des installations électriques (armoires, parafoudres, etc...) ainsi que l'intégration des câbles d'alimentation électrique disgracieux qui couraient sur le rempart fraîchement rénové au-dessus de la Fontaine Saint-Joseph.

Baptiste ARNAUD-BENAÏS

ZERO PESTICIDES



Dans le cadre de "zéro pesticides", l'Agence de l'eau a mis en place une aide financière exceptionnelle à hauteur de 80% pour les communes ayant la volonté d'atteindre cet objectif avant l'échéance fixée par la loi.

En collaboration avec le Parc Naturel Régional du Luberon et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, un plan de désherbage alternatif a été réalisé pour 5 communes du PNRL dont Bonnieux.

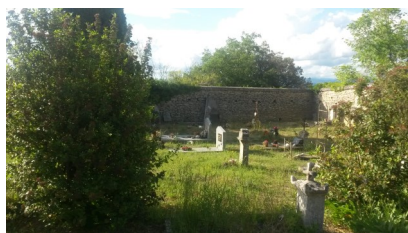
A cet effet, Bonnieux a donc pu bénéficier d'une subvention de 7248€ pour l'achat de matériel de désherbage d'un montant de 9084,97€ HT.



Cimetière

Afin de répondre aux sérieux problèmes de manque de place ainsi que la progression des incinérations, une réflexion est menée dans le cadre d'un réaménagement du carré 6 concernant les fosses en terre commune pour la création d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et de nouveaux caveaux.

Il est nécessaire d'identifier les concessions dont le plan de localisation des fosses est affiché à l'entrée du cimetière et peut également être consulté en mairie.



Toute personne concernée est priée de se rendre en mairie aux heures d'ouverture en s'adressant au garde au plus tard le **15/11/2016**.

Proximité

Rue Pasteur.....enfin terminée !

Bilan des travaux :

- Enfouissement du réseau Edf (partiellement) et télécom,
- Restructuration du profil de la chaussée pour une meilleure évacuation des eaux pluviales,
- Mise en place d'un tuyau d'alimentation pour la fontaine,
- Remplacement de la totalité des tuyaux d'assainissement.

Le coût total des travaux s'élève à 82 129 € HT dont seulement 20% du montant total reste à la charge de la commune.

Toute l'équipe municipale remercie les riverains pour le désagrément occasionné par la longueur des travaux.



AVANT



APRES

Une nouvelle signalétique

La commune s'est engagée dans une politique d'amélioration du cadre de vie et d'embellissement du village. Nous avons besoin de votre participation pour harmoniser la signalétique.

Lors d'une réunion publique le mercredi 15 juin 2016, il a été rappelé que les enseignes sont soumises à autorisation. A l'extérieur du village, de nombreux panneaux sont devenus illégaux ainsi que certaines devantures.

Nous avons donc engagé pour les remplacer un plan de jalonnement de signalisation d'information locale (S.I.L.) en collaboration avec le conseil Départemental et le PNRL.

Pour tout renseignement, N'hésitez pas de vous rapprocher de :

Mr. Pascal Boulanger, garde champêtre de la commune au 04 90 75 80 06

Ou de Catherine Légier, Service Ecologie urbaine (PNRL) au 04 90 04 42 15.



Association Bonnieux environnement et patrimoine

Le patrimoine rural est le témoin d'une longue histoire; qu'il soit bâti ou paysager, il contribue à l'identité de notre village et à la qualité de notre cadre de vie. On lui doit une part de son attractivité touristique.

Longtemps négligé, cet héritage risque de disparaître si nous n'y prenons garde.

C'est grâce à votre soutien financier et au bénévolat que nous le préserverons afin de le valoriser au bénéfice de tous, Bonnieulais et touristes.

Fédérer les bonnieulais autour de leur patrimoine

Vous avez été nombreux à soutenir la restauration du lavoir de Léa et des lavandières en participant à la souscription lancée par l'ABEP en partenariat avec la mairie de Bonnieux. Que tous en soient remerciés.

On n'a pas cassé le lavoir pour faire du neuf.

« Une bonne restauration ne doit pas se voir, elle ne doit pas être ostentatoire. »

Elle a été faite selon les techniques anciennes telles :

- le jointoiement des pierres au mortier de chaux fabriqué sur place, application manuelle.
- pour la calade les pierres sont posées de champ sur un mortier de chaux maigre formant ainsi un revêtement ancien. Le jointoiement des pierres se fait à sec, les interstices remplis d'un mélange de chaux, de sable, de terre.
- greffe de pierre (de Pondre), ragréages des petites épaufrures.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire pour son aide ainsi que Monsieur Morello qui a raccordé la surverse de la fontaine au lavoir. Toutes les conduites ont été encastrees. Merci au maître maçon, ancien compagnon qui en a été le maître d'œuvre.

Pourquoi restaurer un lavoir ?

Le lavoir évoque le souvenir d'une époque, il rappelle la pénible besogne de nos aïeules. Dans le village, il est le lien social où l'on se retrouve chaque semaine et où l'on échange les derniers « potins » du village et des alentours.

Plus particulièrement, la restauration de ce lavoir, si elle est l'occasion d'entretenir un objet de notre patrimoine

Du côté des associations



culturel et architectural, témoin d'un mode de vie aujourd'hui disparu, est aussi, et ça n'est pas si fréquent, l'occasion de faire revivre la mémoire de plusieurs générations

de femmes dont certaines restent chères au cœur de nombreux Bonnieulais.



Léa

C'est du prénom de l'une d'elles, Léa, que nous avons pris souvent l'habitude de nommer ce lavoir; Léa, qui pour tous ceux qui ont connu Bonnieux au XXème siècle restera à jamais une figure charismatique de notre village. Orpheline de père à 12 ans (son papa fut foudroyé dans sa ferme de La Clémensane), très tôt elle doit abandonner le chemin de l'école pour s'occuper de ses chèvres, s'adonner à quelques travaux agricoles, vive et intelligente, elle apprend à scruter et comprendre le monde qui l'entoure. Peu de gens eurent autant qu'elle cette science de nos plantes des garrigues et de leurs vertus, cette connaissance de notre milieu, cette capacité d'observation de l'univers et des hommes. Revendiquant son âme de "Républicaine", elle croyait avant tout en la générosité pour donner sens à la vie, et l'empathie et la tolérance étaient pour elle un art de vivre. Disponible pour tous, à tout moment du jour ou de la nuit, dans les moments les plus heureux comme dans les plus tragiques, elle battait son linge avec la même énergie qu'elle mettait à régaler des générations entières de ses crêpes mythiques... Léa, une femme de conviction, toujours fière et debout, l'œil pétillant, la gentillesse et la fidélité comme moteurs. Graver discrètement son prénom dans ce modeste lavoir du village est un hommage à la femme, à toutes ces femmes qui ont porté et portent ses valeurs, et dont est un symbole.

Jacques Frager, Le Président.

L'Antenne du Cercle Généalogique de Vaucluse a fêté son 5^{ème} anniversaire

C'est en 2011 sous l'impulsion de Claude THIOLET à l'époque président du CGV, et de Jean-Pierre ROUCHET, président actuel que l'association voit le jour.

La richesse des relevés, de la documentation et des outils informatiques, font de cette association une adresse incontournable pour toutes vos recherches généalogique.

C'est dans la bonne humeur et la convivialité que les bénévoles vous accompagnent dans toutes vos démarches.

Jean-Pierre ROUCHET Responsable de l'antenne du CGV 84



Rejoignez-nous :

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois

Les 2nd et 4^{ème} samedis de chaque mois

Ainsi qu'un vendredi par mois

Rue des Pénitents Blancs à l'ancienne mairie

Pour plus d'informations sur nos prochaines permanences retrouvez-nous sur :

<http://a-bonnieux.com/>

ou

<http://www.cgvauculuse.org/>

Bonnieux A Tout Cœur

« A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est bien difficile de savoir ce que sera la récolte des cerises à Bonnieux et ses environs d'ici quelques semaines, depuis qu'a été supprimée en février dernier la dérogation renouvelée jusqu'ici chaque année permettant l'utilisation par aspersion, en France et dans les principaux pays producteurs, du diméthoate pourtant interdit dans la réglementation européenne.

Cet insecticide puissant et potentiellement dangereux pour la santé des utilisateurs et des consommateurs, sans compter les oiseaux et la faune, s'est en effet révélé très efficace pour stopper les ravages d'une mouche minuscule venue d'Asie très présente dans les vergers depuis quelques années, la Drosophila Suzuki.

Derrière cette interdiction émanant de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, on imagine le désarroi des producteurs de notre territoire, à la recherche d'une alternative pour assurer la pérennité de leur exploitation ainsi que dans une moindre mesure, de tous les amoureux de ces paysages vallonnés façonnés par l'homme au cours des siècles où alternent, dans un cadre naturel harmonieux, vergers de cerisiers, vignobles, champs de lavande, oliveraies, cultures potagères....

Verrons-nous encore à chaque début d'avril ces champs de cerisiers en fleurs étincelant sous le soleil, parfois en sur-impression du versant sud du Mont Ventoux toujours recouvert de neige ? Faudra-t'il et à quel prix installer des filets anti-insectes sur les cerisiers ? Les arbres seront-ils progressivement abattus pour laisser la place à quelque culture de remplacement ?

Nous sommes bien conscients de l'importance de la ruralité dans la qualité de l'environnement de Bonnieux. La présence sur le territoire de plusieurs petits producteurs de fruits et légumes de qualité, souvent bios, qui sont confrontés chaque hiver à une longue morte saison, nous incite à privilégier si possible les circuits courts, à acheter local. Nous savons qu'il existe des projets d'installation de jeunes agriculteurs sur la commune, à la recherche de parcelles. Ce relatif optimisme peut trouver des arguments avec les thèmes développés dans un documentaire tout à fait passionnant et remarquable, « **Demain** », de Cyril Dion et Mélanie Laurent. qui a déjà réuni plus d'un million de spectateurs parce qu'il propose des pistes de réflexion et des solutions à l'échelon local voire individuel.

Nous essayons d'organiser courant septembre une projection du film à la MLEC, à l'intention de toutes celles et ceux qui ne l'ont pas encore vu. Nous vous tiendrons informés dès que possible. En attendant, nous vous remercions de noter dès à présent la date de notre prochaine Assemblée Générale, le mercredi 14 septembre à la MLEC.



Nouvelle saison pour l'AMAP a Bonnieux



Christine Mulet et ses beaux légumes biologiques produits dans la plaine de Bonnieux. Pour ceux qui voudraient adhérer à un panier de légumes par semaine, ils peuvent encore le faire.

Il suffit d'envoyer un mail :
amapabonnieux@gmail.com



Chapeau Bas l'artiste en fête

Cette année, les trois coups annonçant l'ouverture du festival "Chapeau bas, l'artiste !" ont été frappés par Monsieur Pascal Ragot, Maire de Bonnieux le samedi 14 mai à 19h à la MLEC où nous attendait un apéro-lectures avec l'écrivaine Chantal Pelletier.



La soirée commença par une surprise de taille offerte par Patinette à son amie Chantal :

Pascal Auberson, auteur compositeur suisse, est apparu sur scène où un piano (à queue) avait été installé pour l'occasion. De sa voix chaleureuse et modulée à souhait, il nous a offert un récital plein d'humour et de nostalgie. Il a chanté des textes de Chantal et en a profité pour raconter son histoire avec Les Jeanne. Ce fut un moment très émouvant de retrouvailles entre une auteure et son interprète.

Puis Chantal Pelletier auteure de nombreux écrits (romans, polars, nouvelles, essais...) scénariste, membre du groupe des "Trois Jeanne" pendant dix ans nous a présenté plusieurs de ses ouvrages. Ensuite, après de nombreuses démarches entreprises par l'organisatrice du festival pour obtenir les droits de diffusion, nous avons pu visionner le film admirablement adapté par Emmanuelle Bercot d'un des polars de l'invitée "Tirez sur le caviste" avec Niels Arestrup dans le rôle principal.

Le repas lyonnais qui a suivi (en l'honneur des origines de Chantal) fut riche de rencontres.

Le lendemain après-midi au "Clos du Buis", Rufus est venu jouer "Les jaillissantes" une adaptation du livre de Jacques Salomé : "L'effet source" : moment de grande poésie et d'intimité entre participants, nombreux sous la voûte de cet endroit magique.

Le soir Tito Topin, romancier, scénariste, dessinateur, producteur est venu nous parler de son amitié avec Jean Yanne. Il nous a révélé l'origine de la série "Navarro" dont il est le créateur, nous avons assisté à des projections de quelques uns de ses courts métrages.

Cette journée s'est terminée autour d'un repas aux épices marocaines, et nous a donné l'occasion de discuter entre festivaliers, amoureux de spectacles.

Le lundi, dans le jardin de la Mairie, José-Alain Fralon, un habitué du festival, nous a parlé de son livre "Maurice Romet, le splendide désenchanté". Nous avons évoqué avec nostalgie cet enfant du pays. Puis, il nous a fait découvrir son dernier ouvrage "Les secrets du tour de France". Tout cela sous le doux soleil de la terrasse.

Un sucré-salé offert par la municipalité a clôturé ces réjouissances, d'une grande qualité. Nous nous sommes quittés en nous promettant de revenir la fois prochaine flâner dans les rues de Bonnieux, entrer dans ses boutiques pleines de charme et nous restaurer là, avant l'arrivée massive des touristes de l'été.

Merci à Patinette, à Martine qui travaillent une bonne partie de l'année avec acharnement à l'organisation et la réussite de cette manifestation, avec le soutien de la ville, ses élus, ses commerçants, aux généreux hôtes de cette 9ème rencontre, à l'aide efficace de tous leurs proches. Ainsi qu'aux artistes qui nous font vibrer !

Véronique Coucaud, une primo festivalière.

Association Bonnieux Eaux Vives

EAU DES FONTAINES - ODE AUX FONTAINES

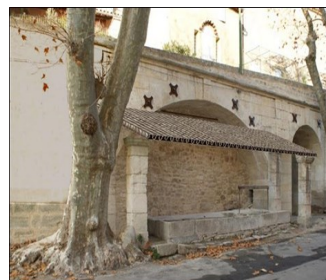
« Si l'eau tarde à cheminer de la Croupatière,
C'est la faute à Voltaire.
Si aux fontaines, nul ne peut remplir son seau,
C'est la faute à Rousseau. »

Histoire d'eau – Chapitre premier

Ah ! Qu'il était béni le temps des lavandières
Et que Bonnilis, de ses fontaines, était fière !
De sources abondantes, le flot était capté,
Pour bondir dans la colline, hiver comme été.
Des siècles durant, une manne généreuse
Rendit la gent bonnieulaise fort heureuse.
Depuis les fonts de Valvert jusques au Bourguet,
On chérissait cette onde. On restait aux aguets.
Mais, las, au siècle de l'eau à tous les étages,
On eut du mépris pour ce débit d'un autre âge.
Édiles et citoyens, dans un même concert,
S'écrièrent : « Mais les fontaines, à quoi ça sert ? ».
Un peuple ignorant de son aimable fortune,
Ne prit plus désormais de précaution aucune.

Histoire d'eau – Chapitre deuxième

Neptune n'entendit point ces « Faut qu'on !
Y a qu'à ! »
Soufflant aux amoureux du village : « Eureka ! »
« Aux sources de la Croupatière ! Et au bord d'elles
Galvanisons les âmes de la citadelle ! ».
Le Dieu des Eaux ne fit point de supplique en vain
Car l'union fit la force et BONNIEUX EAUX VIVES vint.
« Il est grand temps de sauver notre patrimoine !
Après de nos amis, récoltons quelque avoine ! »,
Fit promptement notre helvétique ambassadeur,
Troquant sa fonction pour celle de collecteur.
Tous voulurent rejoindre la joyeuse troupe.
Courage au cœur ; faux, pique, pelle et pioche
en croupe



Crédit photographique :
Frédéric Balland

Une armée de bénévoles, vint sur les lieux.

Dans nos vieilles venelles, victimes du vent
Qui s'en va charriant quolibets, cancans et piques,
C'est un vilain refrain que l'on entend souvent
Et qui, à la fin, commande que l'on s'explique.

Et donc, bonnes gens, que croyez-vous qu'il ad-
vint ?

Pour comprendre, nul n'est besoin d'être devin-
L'eau perdit son chemin. La ronce et le calcaire
Reparurent, qui avaient disparu naguère.

Et tandis qu'au robinet le bon peuple alla,
Dame nature, avec son cahot, s'installa.

Du village au vallon, ce n'était que gangrène.
Qu'importe ! Mais en tous lieux, la même ren-
gaine :

« À quoi bon ? » proclamaient les uns. « Y a qu'à !
Faut qu'on ! »

Hurlaient tous les autres du haut de leurs balcons.

« Qui se soucie donc que nos fontaines croupis-
sent ?

Les restaurer nous plongerait dans des abysses ! »

Riche ou pauvre, d'ici ou d'ailleurs, jeune ou vieux !

Sur sa pelle, chacun et chacune penchée,

Voulut faire renaître l'antique tranchée.

La concorde régnait. Le but semblait atteint.

Déjà trois fontaines avaient un nouveau destin.

Du ciel, le sable arriva par hélicoptère,

Qui permit d'enfouir de nouveaux boyaux en terre.

Dans les conduites, l'eau se remit à chanter,

Pressée de livrer tous ses reflets argentés.

Si tous avaient encore le cœur à l'ouvrage

Du côté des associations

*Pour réparer des ans l'irréparable outrage,
Quelques grincheux animés de ressentiment,
Cherchèrent chicane sys-té-ma-ti-que-ment.*

Histoire d'eau – Chapitre troisième (et dernier ?) – *Sanctus Ioseph, Ora pro nobis !*

Un tel trouvait telle entreprise ridicule,
L'autre blâmait la jouvence des édicules.
Bientôt, de part et d'autre, le ton se haussait.
Mais que faire sous la menace d'un procès ?
Le seigneur des lieux dut céder à ce chantage.
Il fallut dès lors cesser d'ouvrer davantage.
Adieu belles fontaines ! Adieu rêve exaltant !
Et le combat cessa faute de combattants.
Les ans passent. Un nouveau seigneur des lieux arrive.
On s'abouche. On s'accorde et le feu se ravive.

Bientôt de nouveaux arrangements sont trouvés.
On espère à nouveau. On se prend à rêver.
Pics, pelles et pioches reprennent du service.
L'eau des sources fera-t-elle enfin son office ?
Voici les plans pour Saint-Joseph et son lavoir !
Que faut-il attendre pour les faire valoir ?
Nos travaux semblent remis aux calendes grecques.
Qui serait alors comptable d'un tel échec ?
Promettre est sans doute plus aisé que tenir
Mais nos fontaines valent mieux qu'un souvenir !

Roland Tastet, pour BONNIEUX EAUX VIVES (l'association pour la restauration des fontaines du village et de leurs lavoirs)

www.bonnieuxeauxvives.com

La bonne santé du: Le cercle des aînés

En 2017 le cercle des aînés fêtera ses 40 ans, depuis la création en 1977 par Monsieur Deflaux Marcel plusieurs présidents(es) se sont succédés(es).



Aujourd'hui le club compte 170 adhérents de Bonnieux et des communes voisines.

Les mardis et jeudis après-midi autour de boissons et petites douceurs les seniors se défient aux cartes ou participent à l'atelier créatif tout en discutant dans la bonne humeur.

Des mini lotos sont organisées tous les 1^{er} jeudi du mois, un concours de belote le 2^{ème} jeudi du mois et un grand loto à la MLEC au mois de novembre.

Tous les mardi matin des cours de gymnastique adaptés aux seniors sont donnés par un professeur diplômé.

Tout au long de l'année des repas préparés par un traiteur sont servis dans la salle du club et se termine par des jeux de cartes.

Le règlement de la cotisation annuelle (12€) donne droit à participer à toutes les activités et sorties.

Cette association a pour but de réunir la population seniors dans un cadre convivial et de partager des loisirs tout au long de l'année.

Les activités sont diverses et auto financées, en contre partie d'une cotisation annuelle de 12€.

Les sorties à la journée sont très prisées car chaque fois nous remplissons le bus, avec une sortie en mars à la grotte Chauvet en Ardèche et une autre en juin à l'île des Embiez dans le Var.

Nous organisons chaque année avec un voyageur de la région un voyage de 5/6 jours qui cette année nous emmènera au Portugal.

Les aînés qui fêtent leurs 80 ans dans l'année sont honorés lors du repas festif de Noël.

Nous offrons un colis de victuailles aux adhérents de plus de 80 ans (50 environ) lors du loto spécial Noël.

Le club est animé par une équipe soudée, volontaire et joyeuse.

La Convivialité, la créativité, les plaisirs partagés sont les maîtres mots du Cercle des aînés.

Se retrouver est une véritable thérapie pour les personnes âgées et c'est pour cela que cette association a raison d'être et doit continuer.

Amis retraités (ou non) le club est ouvert à tous, venez nous rencontrer.

Merci à la municipalité de continuer à mettre à notre disposition cette belle salle.

Danielle Pommier.

Les anciens combattants

A leur retour de captivité les prisonniers de Guerre du village, en 1945 ont rejoint la Fédération née le quatre avril 1945 par la fusion de deux organismes créés pendant la guerre de 1939-1945 par les premiers rapatriés ou évadés des camps prisonniers de guerre.

Reconnue d'utilité publique par le décret du 1 avril 1948, la Fédération des prisonniers de guerre comptait à l'époque plus de un million d'adhérents.

Depuis, force est de constater que nos effectifs baissent au rythme de l'avancé en âge des membres qui composent notre structure. Evoquer l'âge de nos adhérents nous conduit à prendre en compte tous les amis que nous avons perdus au fil des mois. c'est dans leur souvenir que nous pouvons constater les néfastes effets de l'incontournable loi biologique.

Le dernier prisonnier de guerre de Bonnieux nous a quitté voilà plusieurs années.

Le monde combattant n'a jamais souhaité de relève ce serait contraire à sa philosophie en faveur de la paix et de gros bouleversements sont à attendre dans une échéance de cinq à dix ans.

Comme toutes les associations nos effectifs s'appauvrissent au fil des ans à un rythme contenu jusqu'à présent par des adhésions nouvelles mais qui se raréfient et ne compensent plus les départs enregistrés.

C'est bien pour répondre à cet état de fait que la Fédération a très largement ouvert la porte aux sympathisants.



Il paraît nécessaire de rappeler les conditions d'accueil de ces amis qui nous rejoindraient, égalité de droit et de devoir pour une cotisation identique à celle des adhérents combattants, et le fait de payer sa cotisation un droit d'entrées sous condition, à l'action sociale de la Fédération.

Que le temps nous soit compté ne doit pas nous empêcher de décider de l'avenir pour prendre la bonne décision, celle de projeter le plus loin possible notre organisation.

Cette ouverture retenue il nous paraît difficile de parler de relève...parlons plutôt d'un rapprochement d'idées, de partage sur les valeurs qui nous tiennent à cœur comme d'un soutien réciproque, d'une coopération active dans une confiance partagée qui devrait nous permettre d'envisager l'avenir de la fédération, de nos associations et gagner sur le temps quelques années supplémentaires d'une activité soutenue.

Contact : Jean-Marie TAMISIER. Président



En Plein Soleil, c'est reparti

Nouvelle édition, nouvelle date pour le festival des livres & des vins du Sud, à Bonnieux du **mercredi 27 au vendredi 29 juillet**.

La deuxième page de cette aventure hédoniste et littéraire s'écrit donc au son des cigales, à l'ombre des platanes du village, au cœur de l'été.

Trois jours durant, lectures, débats, dégustations et ventes de vins auront lieu en fin d'après midi, pour ne pas gâcher le plaisir de la sieste.

Deux spectacles sont prévus en soirée, en plein air, pour profiter des bons mots et des bons crus jusqu'à la nuit.

Cette année encore, le festival ambitionne de faire venir des écrivains de premier plan à la rencontre de leurs lecteurs. Peu d'invités, car En Plein Soleil n'est pas une foire au livre mais une somme de moments privilégiés entre le public et les auteurs.

Plus particulièrement en ces temps troublés, la culture est indispensable pour s'ouvrir, se comprendre et partager. Les livres, notamment, sont nos racines, notre histoire et notre avenir. Malgré les budgets serrés (à peine plus d'1% du budget de l'Etat est consacré à la culture), il faut favoriser l'envie de sortir, d'aller au spectacle, de lire, de rêver.

De bons livres, de bons vins, des rencontres et des discussions vous attendent.

Retrouvez très prochainement le programme complet du festival sur le site www.enpleinsoleil.fr et sur les réseaux sociaux.



«Que lit-on dans un village de Provence ?» la suite ...

Le succès et l'enthousiasme suscités par la projection du film de Michel Polac «Que lit-on dans un village de Provence ?», lors de la première édition du festival ont poussé les organisateurs à envisager une suite.

Le tournage a commencé avec Franz-Olivier Giesbert, journaliste-écrivain et le romancier René Frégny.

Ils ont accepté de prendre le relais de Michel Polac et Jean-Paul Clébert pour aller à la rencontre des bonnieulais férus de lecture.

**Soirée projection à venir à la
Maison du Livre après l'été.....**

Du côté des associations

Le PETIT MOT DU COMITE DES FETES



Tout d'abord je tiens à remercier notre équipe du travail colossal de bénévolat qu'elle fournit régulièrement avec bonne humeur tout au long de l'année pour animer notre beau village.

Nous prenons toujours un plaisir immense à être ensemble pour vous satisfaire, et nous en profitons pour remercier les fidèles bonnieulais qui participent à nos manifestations.



Nous tenons également à vous faire part de notre satisfaction quant à notre nouvelle manifestation qui a eu lieu le 3 Avril dernier « Un dimanche Bonnieulais » fort d'une soixantaine de participants tous enchantés de cette journée. Bonnieulais et Bonnieulaises à l'année prochaine pour la deuxième édition !

Nadine Robert

Chaque année, du 1er septembre au 31 décembre, La Mairie met à jour ses listes électorales, période pendant laquelle la commune enregistre les demandes d'inscriptions et de radiations. n'Oubliez donc pas de vous inscrire avant le 31 décembre .



Pièces à fournir :

1/ Un document d'identité avec photo

- La pièce doit prouver la nationalité (passeport ou carte nationale d'identité)
- Elle doit être récente: en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an.

2/ Un justificatif de domicile

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois dans la commune
- Justificatif de la résidence depuis + de 6 mois dans la commune
- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis de 5 ans

Pour les personnes vivant chez leurs parents ou les personnes hébergées

- Un document d'identité avec photo de l'intéressé
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents ou de l'hébergeant
- Un document d'identité avec photo des parents ou de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement

Pour les personnes majeures naturalisées qui ne sont pas encore en possession d'une pièce d'identité française, vous pouvez présenter

- Un extrait d'acte de naissance
- Un décret de naturalisation
- Une attestation du préfet
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce avec photo



Lors du conseil municipal du 29 mars 2016, il a été annoncé la démission de Sonia Ollivier. Publiée dans ce bulletin, sa lettre, toute empreinte de sensibilité et de son vécu, permet de comprendre sa motivation. Nous regrettons cette décision mais nous la respectons. Après cet épisode il convenait de procéder à son remplacement. Le code électoral en son article L.270 prévoit « Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Marie-Claire Pélissier, la candidate devant remplacer Sonia Ollivier sur notre liste "Ensemble pour Bonnieux" a refusé. Le candidat suivant sur la liste étant Claude Rinaudo, il a donc, lors du conseil municipal du 14 avril 2016, été réglementairement appelé et "installé" selon le terme approprié.

Depuis ce changement la parité n'est plus respectée mais les textes ne l'exigent pas. Nous espérons pour autant que cette distorsion ne changera en rien l'équité des débats...

C'est donc sans hésiter et avec un plaisir non dissimulé que Claude a accepté de rejoindre l'équipe municipale. Dorénavant membre des commissions : services techniques & écoles, domaines qu'il a déjà pratiqués lors du précédent mandat, il apportera sa compétence et œuvrera dans l'intérêt général tout en défendant ses convictions.

Les membres de notre liste sont désormais au complet pour vous représenter et continuerons à privilégier, dans un esprit constructif, l'intérêt général, c'est à dire celui du village.

Les élus de la liste « Ensemble pour Bonnieux »
J. Casalis, C. Rinaudo, JP Clairembeaud

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Le service Elections au 04.90.75.80.06

BIENVENUE A...

TURNER Lila

née le 26 décembre 2015



COUSIN Thiméo

né le 29 janvier 2016



DEMART Auguste

né le 6 mars 2016



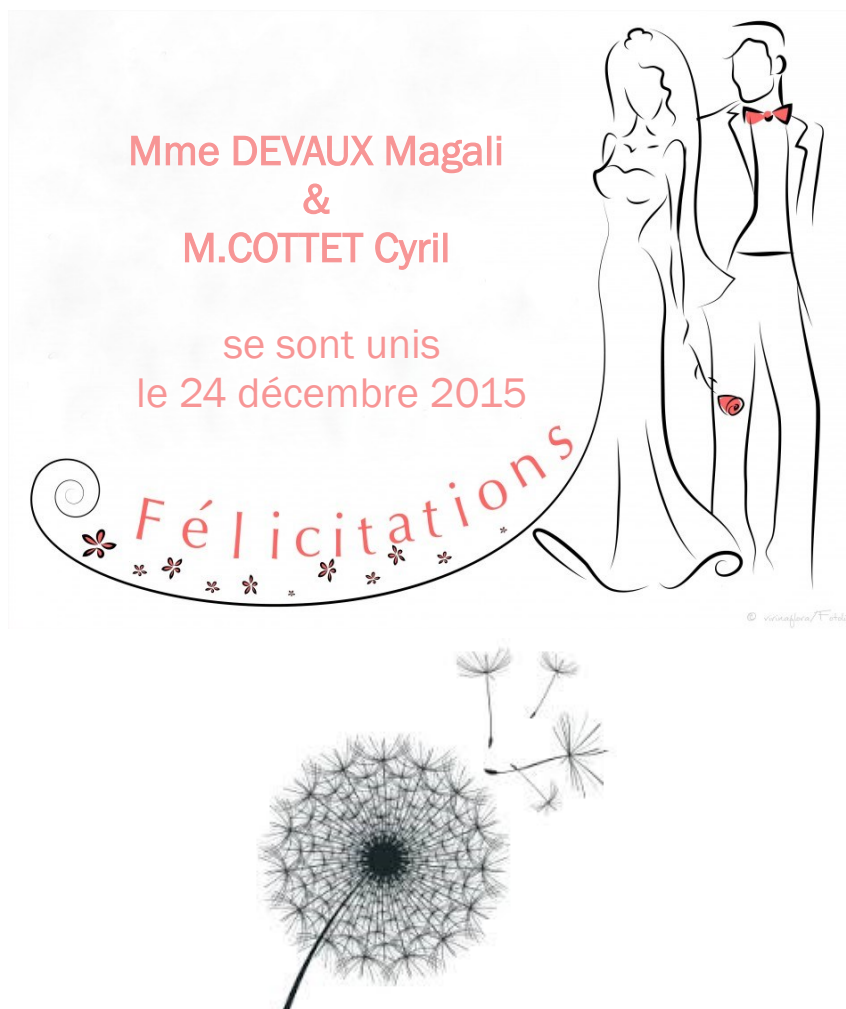
JEAN Armand

né le 5 mai 2016



AMEL Sasha

né le 2 mai 2016



A nos regrettés

BARTHELEMY Yvonne

Épouse JOUBERT

Décédée le 2 novembre 2015

CHARDES Suzanne

Épouse ROBERT

Décédée le 8 janvier 2016

BONNIOL Bernadette

Veuve HARANG

Décédée le 22 mars 2016

GOLAZ Emile

Décédé le 14 novembre 2015

WINDERICKX Francine

Épouse MARÉE

Décédée le 20 janvier 2016

GIRARD Roland

Décédé le 10 avril 2016

SAINT-GUILHEM Jacques

Décédé le 29 novembre 2015

BOURGUE Maurice

Décédé le 12 février 2016

MASSE Raymond

Décédé le 28 mars 2016

VINCENTI Marie-Hélène

Épouse LIMOZIN

Décédée le 29 novembre 2015

CANTON-BACARA Norbert

Décédé le 15 février 2016

MILLE André

Décédé le 9 avril 2016

PAYARD Jean-Jacques

Décédé le 27 novembre 2015

PAGLINI veuve NELIAS MARIE

Décédée le 1er mars 2016

DEMART Auguste

Décédé le 21 avril 2016

BOCK James

Décédé le 29 décembre 2015

GILS Marie

Épouse JEAN

Décédée le 10 mars 2016

GIRAUD Jean-Claude

Décédé le 8 mai 2016

LIMOZIN Patrice

Décédé le 8 février 2016

MALACARNI Serge

Décédé le 15 Mai 2016

THEATRE

VENDREDI 01 JUILLET 19 h/ MLEC

Représentation des trois ateliers théâtre de « La Troupe Sans Nom »

BAL

MERC 13 JUILLET / Place du Terrail

Le traditionnel Bal du 13 juillet réunit les touristes et les bonnieulais pour une soirée dansante conviviale !!!

Dès 18H30 : Spectacle de rue avec « **ROBERT ET JEANETTE** »
Suivi d'un repas et d'une soirée dansante animée par DJ LUDO
Tarif repas : 15€ / réservations au 06 77 61 03 48
Org. Comité des fêtes et la MLEC



PROJECTION

SAM 23 JUILLET / MLEC

Projection du film

“LE DERNIER JOUR D'YITZHAK RABIN”

Entrée libre / Infos au 04 90 75 81 30



EN PLEIN SOLEIL
LE FESTIVAL LIVRES ET VINS DU SUD

FESTIVAL EN PLEIN SOLEIL

Du **MERC 27 au VEND 29 JUILLET** dans le village. Lectures, débats, dégustations et ventes de vins.

Thématique de cette deuxième édition : le livre, miroir de la société.

MERC 27 JUIL à 21H30, en ouverture du festival

Mis en scène par Ivan Calbérac, invité de la première édition.

JEUDI 28 JUIL : Olivier SAUTON dans “**FABRICE LUCCHINI ET MOI**”

Retrouvez le programme complet sur le site www.enpleinsoleil.fr

Infos : contact@enpleinsoleil.fr

CONCERTS : LES DUOS DE BONNIEUX 2016

DIM 03 JUILLET

DUO CORDES & AMES



DIM 10 JUILLET DUO EST-OUEST

Musique traditionnelle de l'Est à l'Ouest de l'Europe, des Bal-kans aux Pays Celtes en passant par l'Occitanie

DIM 17 JUILLET GALIA

Musiques traditionnelles russes



DIM 24 JUILLET

QUATUOR MARE NOSTRUM MUSICAE



Église haute / Tarif : 10€ Réservations
au 04 90 25 03 92
Org. Asso. Musique Concertante

Sortir à Bonnieux

SOIRÉE ANTILLAISE

SAM 30 JUILLET / Place du Terrail

Repas antillais : 15€

Animation musicale avec DJ Lacho

Réservation au 06 77 61 03 48

Org. Comité des fêtes de Bonnieux



FETE VOTIVE

DU 10 au 14 AOUT

Animation musicale avec DJ Lacho

Réservation au 06 77 61 03 48

Org. Comité des fêtes de Bonnieux

VIDE-GRENIERS & BROCANTES

DIM 03 JUILLET

Vide grenier / 8H-19H / Église basse / Org. Arts et métiers du patrimoine

DIM 24 JUILLET

Vide grenier semi-nocturne / 16H30-22H / Place du Terrail et église basse

Org. Comité des fêtes : 06 14 69 88 49

DIM 31 JUILLET

Vide grenier / 8h-13h / place du Terrail & église basse / Org. Arts et métiers du patrimoine

PARENTINES

de 9H30 à 12H / MLEC

Animations parents-enfants [0 - 4 ans]

MERC 8 JUIN

09H30 : Baby-gym, parcours sensoriel

Org: Peggy Mayan, animatrice famille - Contact : 06 42 61 18 69 / famille.cslp@orange.fr

CINÉMA LA STRADA

7 JUIL : Angry birds à 17h / Retour chez ma mère à 20h30

VEND 05 AOÛT - 21H30 : LE MONDE DE DORY

MARDI 09 AOÛT - 21H30 : L'ÂGE DE GLACE (Les lois de l'univers)

MERC 17 AOÛT - 21H15 : COMME DES BÊTES

Retrouvez le Cinéma La Strada durant tout l'été en extérieur sur le boulodrome ou à la MLEC en cas de mauvais temps.

Etat Civil: 04.90.75.80.06

Urbanisme: 04.90.75.80.06

(Les lundis et jeudis de 9h à 12h)

CCAS: 04.90.75.80.06

Communication: 04.90.75.80.06

La Maison du Livre et de la Culture: 04.90.75.81.30

Permanence Maire et Adjoints:

Sur RDV seulement

Le Maire: RAGOT Pascal

Les adjoints: MEYSSARD Yannick

BLANC Evelyne

MORELLO Gino

LOMBARD Nathalie

Centre Local d'information et de Coordination

4ème mardi de chaque mois de 9h30 à 12h 00

Permanence Parlementaire

M. Bouchet Jean-Claude

9 septembre /14 octobre /9 décembre

SUR RDV SEULEMENT

Architecte Conseil

M. CARRILLO : 1er et 3ème lundis matin du mois

Conciliateur de justice

Mme BRUNEL: 2ème mardi de chaque mois

Ecole: 04.90.75.85.56

Office du Tourisme: 04.90.75.91.90

La Poste: 04.90.75.95.13

Pharmacie: 04.90.75.82.35

Médecin: Docteur LE BARS 04.90.75.85.48

Infirmière: Mme MALBEC: 04.90.75.60.38

Mme DEVAUX : 04.90.75.87.56

Kinésithérapeute:

Mme LEJEUNE: 04.90.75.83.41

Dentiste: M.PERROTTI : 04.90.75.49.11

Nouveau Blog !

Afin de vous informer par courriel des actualités municipales ou tout simplement des informations utiles dans votre quotidien, n'hésitez pas de vous inscrire en contactant la mairie au 04 90 75 80 06

ou en adressant un mail à accueil.mairiedebonnieux@orange.fr



Mois de parution : Juin et Décembre

Membres de la Commission :

Evelyne Blanc, Nathalie Clairault Canton-Bacara, Martine Ravoire, Claude Vatin et membres non élus : Pauline Leale et Rachael Pignatell.

Photos : Membres de la Commission,

Photo de couverture : Cindy Teyssier

Impression : Imprim' Apt – papier 100% recyclé, encre végétale.

Déposé le : 22/06/2016

Responsable de la publication : le maire de Bonnieux
site internet: www.bonnieux84.fr



Permanence Pôle emploi :

A la Maison du Livre et de la Culture
Rue des aires de foulages

**Les Lundis Mardis Jeudis et vendredis
de 13h30 à 16h30**

<http://www.pole-emploi.fr>



UNE COUVERTURE SANTE POUR TOUS QUESTIONNAIRE

- Avez-vous déjà une complémentaire santé ?
☐ OUI ☐ NON
- Si oui, avez-vous :
☐ une mutuelle santé
☐ une mutuelle santé par votre employeur
☐ la Couverture Maladie Universelle (CMU-C)
☐ l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)
- Si non, pourquoi ?
- Composition de votre foyer :

	AGES	SITUATION (Etudiant, salarié, sans emploi, fonctionnaire,)
Nombre d'adultes		
Nombre d'enfants		

Si le CCAS négocie des contrats avantageux avec des mutuelles, seriez-vous intéressé (e) ?

☐ OUI ☐ NON

Vos coordonnées, si vous souhaitez que nous puissions vous recontacter :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :

**A REMETTRE AUPRES DU CCAS EN MAIRIE
AU PLUS TARD LE 02/09/2016.**





BONNIEUX EN FLEURS



Jardins, Fenêtres, Balcons, Allées,

Fleurissez vos espaces extérieurs durant toute la saison estivale et **adrezsez-nous vos photos à :**

Accueil.mairiedebonnieux@orange.fr

Elles pourront être publiées dans le bulletin municipal et/ou sur le site internet de la commune.

Sans inscription, participez à l'embellissement du village et

- Echangez vos connaissances et votre savoir faire,
- Valorisez le jardinage naturel et la biodiversité,
- Sensibilisez-vous à la réduction des déchets verts,
- Limitez le gaspillage de l'eau,

Jusqu'à fin Septembre